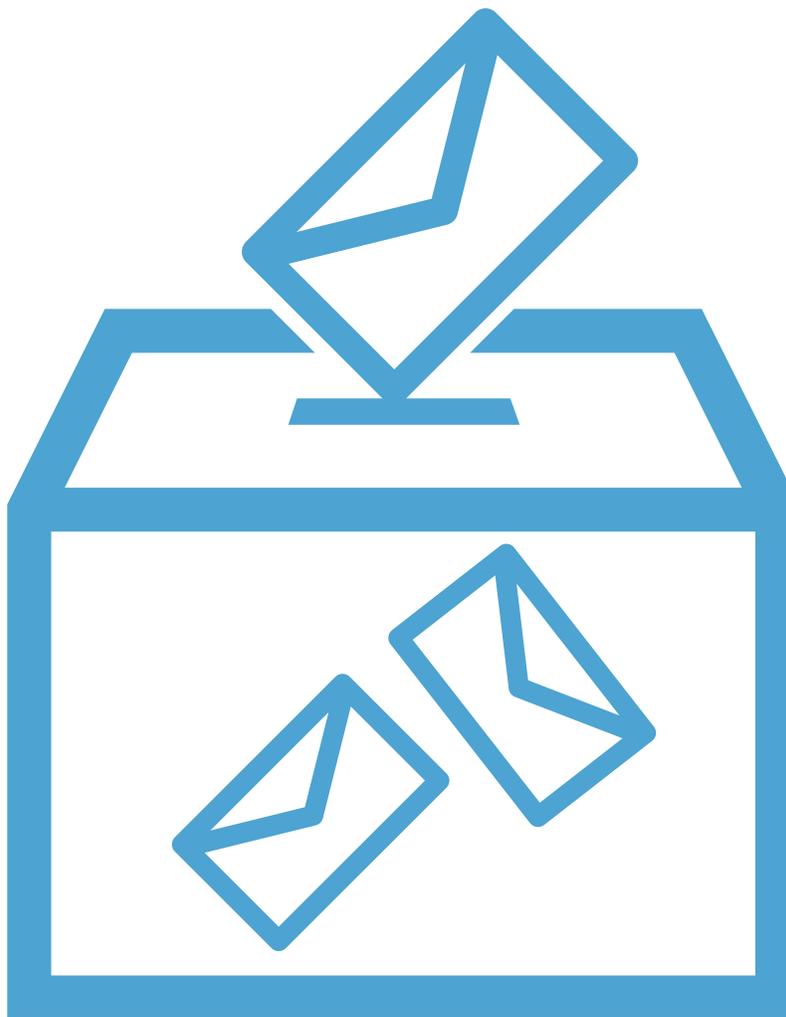




ÉLECTIONS 14 février 2016



Mot de la présidente
des élections

p.4

Rapport du
maire

p.7-13

Guignolée
5 et 6 décembre

p.16

Calendrier
des collectes

p.16

Offre d'emploi
poste d'animateur

p.18

Bureau municipal
FERMÉ

du 21 décembre
au 1^{er} janvier 2016
inclusivement pour
les vacances de Noël

Un brin d'histoire

UN HÉLÉNOIS AU GRAND CŒUR QUI MÉRITE RECONNAISSANCE ET CE, DEPUIS LE 8 DÉC. 1926

M. J. – W. Allard fut le principal promoteur de **l'Association canadienne-française des Aveugles inc.** Cette dernière est une société nationale de bienfaisance exclusivement vouée aux aveugles. Fondée le 8 déc. 1926 à l'Institution Nazareth par un groupement d'aveugles dont MM. J.-W. Allard, Henri Meilleur et Joseph Tremblay sous la présidence de M. Joseph Beaubien, ancien aveugle ayant été opéré à Paris en 1882, ayant recouvert passablement la vue et devenu un homme d'affaire influent.

M.J-W. Allard décédé le 2 mars 1945 était originaire de Sainte-Hélène-de-Bagot, possiblement selon certains du 4ième rang. Il devint accidentellement aveugle à l'âge de 4 ans. Quelques années plus tard, il entra à l'Institut Nazareth où il poursuivit ses études. Il épousa Rose-Alma Lusignant et eu quatre enfants.

M. Allard fut tour à tour commerçant, vendeur, politicien et homme d'affaire; conscient que ses confrères touchés de cécité étaient alors ignorés de la société, il mijota l'idée de fonder une association qui les grouperait tous et leur permettrait de s'organiser une vie normale. C'est donc en 1926 avec un groupe d'amis qu'ils fondent **l'Association canadienne-française des aveugles.**

Le but est d'aider les aveugles par tous les moyens à sa disposition; enseigner des métiers, donner du travail, fournir des récréations, donner une aide sociale à la mesure de ses moyens, représenter les aveugles auprès des corps publics, gouvernements et autres afin d'obtenir des avantages d'intérêt général. En 1933, tous les organismes d'aveugles adressent un mémoire au gouvernement du Canada pour réclamer une pension. Les signataires du mémoire se recrutent dans l'ensemble des provinces et sont issus autant de la communauté anglophone que francophone.

Ce mémoire parvient à faire bouger les autorités puisque le sujet de la pension est abordé en 1934 lors d'une conférence interprovinciale.

Ce fondateur remarquable s'est dévoué sans compter ses heures ni ses efforts. Aujourd'hui, l'Institution Nazareth et Louis Braille continuent cette œuvre auprès des personnes handicapées visuelles.

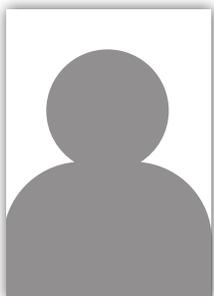
ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Poste en élection
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal
• Maire suppléant



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile



M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (Lundi au jeudi)
dq.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Véronique Piché
Directrice générale

Mot de la PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS

Je vous annonce qu'un des membres du conseil municipal a démissionné. Si plus d'un candidat se présente à ce poste, je serai dans l'obligation de déclencher les élections. La date officielle des élections partielles a déjà été déterminée : le dimanche **14 février 2016** (vote par anticipation : le dimanche **7 février 2016**). Notez ces dates à votre calendrier!

Ces dates ont été choisies et non pas parce que je n'aime pas la St-Valentin, mais parce qu'en tant que présidente des élections, la LERM (Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités) me dicte toutes les procédures.

Tout au long de ce processus, la voie officielle d'information est celle qui se retrouvera sur les 2 tableaux d'affichage (un au parvis de l'église et l'autre au bureau municipal).

Toutefois, vous serez également informés par le biais :

- de notre site Internet (www.sainte-helenedebagot.com);
- de l'infolettre;
- du journal Le Bagotier;
- d'autres bulletins d'informations spéciales vous provenant par la poste.

Véronique Piché, directrice générale



Sainte-Hélène-de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de décembre



M. Emilien Belval	3
Mme Denise Roy	10
M. Mario Seney	10
Mme Céline Brouillard	10
Mme Pauline Gaudet.....	23
Mme Evelyne Gagné.....	31

Notre bingo est toujours le 2ième jeudi du mois à l'OTJ.



Je profite de Noël, à l'aube d'une année nouvelle, pour vous souhaiter Santé, Bonheur et Sérénité.

Le comité FADOQ Sainte-Hélène-de-Bagot
Jocelyne Jodoin, présidente

Voici la liste des activités :

Souper anniversaire : le 15 décembre à 18h.
Bienvenue à tous.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue
Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue
Téléphone: 450 791-2455, poste 229

PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

Adresse: 650, rue Principale
Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue
Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale
Téléphone: 450 791-2666

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770
Acton vale: 1-800-969-3793
Courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

DÉPUTÉE FÉDÉRALE : BRIGITTE SANSOUCY

Saint-Hyacinthe: À venir
Courriel:

LIENS D'INTÉRÊT



Câblevision : 1-800-567-6353

Services : Télé, Internet
www.cablevision.qc.ca

Sogetel : 1-866-764-3835

Services : Télé, Internet, téléphonie, mobilité
www.sogetel.com

Télébec : 1-888-835-3232

Services : Télé, Internet, téléphonie, mobilité
www.telebec.com

Xittel : 1-866-853-3232

Services : Télé, Internet, téléphonie
www.xittel.net

**Société Protectrice des Animaux de
Drummond (S.P.A.D.)**

1-855-472-5700
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

**Régie Intermunicipale d'Acton
et des Maskoutains**

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

**Commission Scolaire
de St-Hyacinthe**

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

NOVEMBRE

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

D	L	M	M	J	V	S
			 Séance du conseil 19h30 Publi-sac – calendrier des collectes 2016			Bibliothèque 9h30 à 11h30 Guignolée
			 Séance du conseil extraordinaire 19h30	2	3	4
Guignolée Dépouillement d'arbre de Noël 11h – 15h30	6	7	8	9	10	11
12	13	14	 Tirage Concours courriel gagnant - Biblio	 Bibliothèque 19h à 21h	16	17
18	19	20	 Bibliothèque 19h à 21h	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

Bureau municipal FERMÉ pour Noël du 21 décembre au 1er janvier inclusivement

Bureau municipal FERMÉ pour Noël du 21 décembre au 1er janvier inclusivement

*Réouverture du bureau municipal : lundi le 4 janvier 2016



La municipalité vous informe...

RAPPORT DU MAIRE 2015



Collègues du conseil municipal,
Concitoyens et concitoyennes,

À titre de maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, je me fais un devoir et un plaisir de vous dresser un sommaire pour l'année 2015.

Le rapport de notre vérificateur indiquait pour 2014, un excédent de 216 974\$.

ANNÉE 2015

Les principales réalisations et investissements :

Kubota (tracteur utilitaire toutes saisons).....	55 188,00\$
Aqueduc (membranes)	31 225,63\$
Réfection de trois sections du 2e Rang	201 187,73\$
Pont dans le Chemin Brouillard.....	17 774,06\$
BPR (aqueduc).....	28 136,94\$
Nordikeau (aqueduc).....	2 839,21\$
Aménagement des ilots sur la 4e avenue	3 860,91\$
Aménagement du coin des rues (5e, Avenue et rue Paul-Lussier) avec allée piétonnière sur la rue Paul-Lussier	7 656,59\$
Allée piétonnière et clôture (terrain des loisirs jusqu'à la 4e avenue)	5 928,9\$
Modification du chauffage du presbytère (gaz naturel)	18 223,54\$

EAU POTABLE

Le Ministère de l'Environnement est venu faire une visite pour constater les modifications qui ont été faites sous la supervision de notre firme d'ingénieurs. Suite à cette rencontre, ils nous délivreront une attestation pour dire que l'usine d'eau potable répond aux exigences du Ministère de l'Environnement.

PROJET D'IMMOBILISATION EN 2015

Usine des eaux usées

Nous avons sélectionné une firme d'ingénieurs pour la préparation des plans afin que celle-ci puisse déterminer le meilleur traitement à utiliser pour cette nouvelle usine. De plus, la firme sortira une évaluation des coûts de réalisation. Par la suite, le ministère devra approuver le traitement choisit par les ingénieurs et par la Municipalité.

Le Programme d'aide financière PRIMEAU a accepté de nous donner une subvention pour l'usine des eaux usées. Le montant de la subvention sera déterminé après que soit choisi le meilleur traitement pour l'usine et que ces coûts de réalisation soient évalués.

Présentement, la firme d'ingénieurs Tétra Tech travaille sur les plans d'ingénierie préliminaires de l'usine des eaux usées. Les plans doivent être acceptés par le MAMOT. Suite à l'autorisation du MAMOT, la Municipalité ira en soumission pour une nouvelle firme d'ingénieurs pour l'exécution des travaux (cette firme fera les plans définitifs). Par la suite, la firme choisie ira en appels d'offre pour la construction de notre usine.

VOIRIE

Pour l'amélioration du réseau routier, nous avons reçu une subvention de 20 000 \$ de notre député provincial, monsieur André Lamontagne. Ce montant fait partie du budget discrétionnaire du député. Actuellement, nous avons également une demande d'aide financière de 100 000 \$ pour la réparation de la route dans le 2e Rang. Cette demande a été faite à cause des dommages qui ont été causés par le détournement de la circulation de St-Simon vers Sainte-Hélène-de-bagot. Ce détournement a eu lieu en période de dégel et n'avait pas été autorisé par la municipalité.

DOSSIERS M.R.C.

Schéma d'aménagement

L'étude de la zone résidentielle et commerciale pour la disponibilité des terrains non utilisés et terminée. La zone blanche sur le territoire non utilisé donne un pourcentage de terrains non construit qui est suffisante pour les besoin de construction résidentiel. Cela nous oblige à revoir les besoins du territoire. Les orientations du MAMOT obligent à repousser l'échéancier de 2022 à 2032. Pour ce faire, nous devons recalculer nos besoins en développement dans chacune de nos municipalités. Quand nos besoins en développement auront été approuvés par la MRC, il restera à les faire approuver par le MAMOT.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

La MRC des Maskoutains a réalisé un nouvel outil de planification spécifique à la zone agricole, « le Plan de Développement de la Zone Agricole » (PDZA). Ce plan vise à

mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Par exemple, ce plan vise à promouvoir les produits agricoles locaux et régionaux, à faire connaître et valoriser le tourisme rural patrimonial comme complément à l'agriculture ou encore à structurer un réseau cyclable régional.

Requalification de certains bâtiments

Toutes les municipalités ont, sur leurs territoires, des bâtiments agricoles abandonnés ou sous-utilisés. On assiste à une perte du patrimoine immobilier agricole puisque ces bâtiments par manque d'entretien sont soumis à une détérioration graduelle. Ces bâtiments désuets, ou en voie de l'être, pourraient apporter un potentiel de développement supplémentaire à la zone verte, par une requalification vers une vocation compatible avec des activités agricoles.

L'on retrouve aussi des usages implantés dans des bâtiments en zone agricole avant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles en 1978, par exemple des commerces et industries, mais qui sont devenus dérogatoires. Ces emplacements et bâtiments peuvent rarement être réutilisés à des fins agricoles ou à d'autres fins puisqu'ils sont assujettis aux règles strictes des usages dérogatoires protégés par droit acquis ce qui les empêche de s'agrandir ou d'être reconvertis et voués à un autre usage.

Des actions ont été identifiées et peuvent s'échelonner sur une ou plusieurs années pour leur réalisation. Ainsi, pour requalifier les bâtiments qui ont perdu leur vocation agricole, la MRC avec les municipalités et l'UPA compléteront un inventaire des bâtiments localisés en zone agricole non utilisés en agriculture. La MRC pourra par la suite modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de prévoir l'encadrement réglementaire approprié.

SERVICE INCENDIE - PRÉVENTION

La MRC avait une entente de service de prévention sur 5 ans avec la Ville de Saint-Hyacinthe. Vu le manque d'effectifs de préventionnistes de la Ville de Saint-Hyacinthe, nous avons brisé l'entente de services.

Maintenant, nous avons le choix d'avoir un service régional de la MRC ou un service individuel. La municipalité prône pour un service indépendant. Actuellement, la directrice générale, madame Véronique Piché, et moi, sommes à négocier une entente possible avec les villes de St-Pie et de St-Dominique, soit avec une firme en prévention ou avec un préventionniste privé. Suite à plusieurs rencontres avec une firme en prévention, nous constatons que nous pouvons obtenir le service à moindre coûts.

La prévention des résidences va très bien. Nous avons environ 95 % des résidences sur le territoire qui ont été visitées par notre personnel incendie. La collaboration des citoyens est très importante. Je demande votre habituelle collaboration à ces visites d'inspection.

Préparez-vous à la venue des pompiers pour la vérification de vos systèmes d'alarme incendie. Changez vos piles et vérifiez leur fonctionnement. Notez que les risques d'incendies sont plus élevés à l'automne et à l'hiver lorsque nous chauffons nos maisons. Prenez la peine de lire votre Bagotier. Chaque automne, nous vous rappelons de prendre l'habitude de changer les piles dans vos détecteurs de fumée. Nous avons à cœur votre sécurité. Soyez vigilants!

RAPPORT ANNUEL DES PERMIS ÉMIS
Du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

	Type de permis	Nombre de permis	Valeur totale
Résidentiel	Nouvelle Construction	3	405 000 \$
	Rénovation, Transformation ...	24	310 500 \$
	Agrandissement	4	65 500 \$
Agricole	Nouveau Bâtiment	2	175 000 \$
	Rénovation, Transformation ...	5	400 000 \$
	Agrandissement	2	115 000 \$
Industriel / Commercial	Nouveau Bâtiment	3	907 000 \$
	Rénovation, Transformation ...	aucun	
	Agrandissement	aucun	
Public / Institutionnel	Nouveau Bâtiment	aucun	
	Rénovation, Transformation ...	1	113 900 \$
	Agrandissement	aucun	
Autres	Abattage d'arbre, bâtiment accessoire (garage, remise), démolition, enseigne, piscine, lotissement, installation septique, ouvrage de captage d'eau souterraine, dérogation mineure, autres ...	41	268 500 \$
Total		85	2 760 400 \$

ORIENTATIONS À VENIR POUR LE MANDAT QUE VOUS M'AVEZ ACCORDÉ

- Poursuite de nos démarches auprès des instances gouvernementales afin qu'il y ait assouplissement ou modification pour ce qui est de l'orientation numéro 10 de l'addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal. Tous ces efforts sont essentiels pour le développement résidentiel situé près de l'autoroute Jean-Lesage
- Relocalisation des bureaux municipaux et de la bibliothèque.
- Réparation – asphalte sur le territoire
- Investissement dans le stationnement de l'OTJ (à définir au budget)
- Allée piétonnière dans le boisé de la halte routière
- Élargissement de la 5e avenue pour une allée piétonnière et pour une piste cyclable.

BUDGET 2016

Évaluation foncière 2015.....	234 159 700\$
Évaluation foncière 2016.....	234 948 300\$

Le taux de taxes pour l'année 2015 était de 0,6940. Ce taux devrait être majoré que d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Prendre note que ce n'est qu'une prévision, car le budget 2016 devrait être connu pour décembre 2015.

SALAIRE DES ÉLUS

Tel que requis par la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la rémunération annuelle versée au maire et aux conseillers pour 2015 est la suivante :

- Maire pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot (rémunération mensuelle sur 12 mois) 14 588,85
- Conseillers/ères pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot (rémunération mensuelle sur 12 mois) 4862,960\$
- Maire pour la MRC des Maskoutains – membre du conseil et siégeant sur plusieurs comités (Assemblée régulière, Comité administratif, Sécurité publique et CLD totalisant un minimum de 36 rencontres annuelles.) 6 885,00\$
- Maire pour la MRC des Maskoutains – membre du comité de gestion du Pacte rural (12 rencontres par année 47,81\$ de rémunération et 23,90\$ d'allocation de dépenses pour un total de 71,71\$ par rencontre) 860,52\$
- Conseiller/ère - Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (11 rencontres par année 64,03\$ de rémunération et 32,02\$ d'allocation de dépenses pour un total de 96,05\$ par rencontre) 1 056,55\$

CONCLUSION

À tous ceux qui sont impliqués dans le fonctionnement de la municipalité :

Administration

J'ai la chance d'avoir une équipe administrative qui travaille bien ensemble. Il y a également une bonne collaboration entre l'administration et les conseillers/maire. Je remarque le professionnalisme des employées dans leurs fonctions et elles font preuve d'un bon service envers les citoyens. L'ajout d'une secrétaire-réceptionniste à notre équipe administrative l'année dernière a permis de mieux informer les citoyens (par un site internet en constante évolution et par le journal Le Bagotier avec ces articles toujours pertinents). De plus, cela leur a permis de travailler encore plus en profondeur les dossiers importants. L'administration réussit également à mieux tenir informé les membres du conseil et le maire des différentes préoccupations des citoyens. Bravo à toute l'équipe : Véronique Piché, Sylvie Vanasse et Martine Lupien.

Mention spéciale – 25 ans de carrière

En septembre dernier, madame Sylvie Vanasse, directrice générale adjointe, a fêté 25 ans de carrière au sein de la Municipalité. De plus, en janvier 2016, Bertrand Lapierre, Directeur des travaux publics, fêtera également 25 ans de carrière pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot. Félicitations pour votre bon travail et j'espère que vous resterez parmi nous encore longtemps. Votre expérience dans le domaine municipal, votre disponibilité durant toutes ces années et le fait que vous soyez aussi dédiés à la municipalité fait de vous des personnes dont la collaboration est exemplaire. Merci à vous deux!

Travaux publics / Aqueduc

Après un an de travail seulement, nos nouveaux employés des travaux publics et de l'aqueduc (Charles Gaucher, Maxime Bolestridge et Philippe Morin) ont su s'adapter et trouver leur place au sein de l'équipe. Bertrand Lapierre et Marc Durocher ont su les accompagner et bien former la relève. Je suis fier du travail accompli par cette équipe. Ne lâchez pas, on compte sur vous!

Loisirs

Merci à Jézabelle Legendre, technicienne en loisirs, et au Comité des loisirs Ste-Hélène, pour toutes les activités organisées à Sainte-Hélène-de-Bagot. Votre imagination et votre enthousiasme sont contagieux. Vous savez vous entourer de bénévoles pour la réalisation de toutes ces activités et maintenir les loisirs en action. Continuez votre beau travail.

Pompiers

La présence des pompiers aux différentes interventions est très importante. La population apprécie la rapidité d'exécution lors des interventions. Votre implication bénévole lors des différents événements des loisirs pour assurer la sécurité de nos citoyens est très appréciée chaque année. Merci au directeur des incendies, aux officiers et à la brigade.

Bénévoles

Félicitations au Président des loisirs, monsieur Réjean Rajotte, pour sa nomination comme bénévole de l'année. Son bon travail et son dévouement est très apprécié par le Comité des loisirs, le conseil, la population et les jeunes. J'espère qu'il nous fera profiter de son expérience encore longtemps.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent chaque année dans différentes activités organisées par les loisirs. Peu importe votre implication, votre aide est précieuse et apprécié de tous! Sans vous, nous n'aurions pas autant d'activités aussi divertissantes et amusantes.

Inspectrice en bâtiment

Madame Céline Labrecque nous quitte en décembre pour d'autres défis. Je lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets. Merci pour ces 9 dernières années au sein de la Municipalité.

Bibliothèque

France Vachon, responsable de la bibliothèque municipale, et tous vos bénévoles, merci de vous impliquer.

Ainsi, je tiens à remercier les membres de mon conseil pour leur disponibilité et leur désir de faire avancer les projets. Les nouvelles responsabilités et exigences gouvernementales demandent beaucoup de travail et de patience.

Yves Petit, maire

ANNEXE AU RAPPORT DU MAIRE (NOVEMBRE 2015)

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE

Comco entrepreneurs en bâtiment (CRA)	165 000,00\$ (avec taxes)
WSP Canada inc. (CRA)	70 000,00\$ (avec taxes)
Filtrum Construction (pompes d'eau brute)	42 540,75\$ (avec taxes)
Les équipements J.A. (tracteur Kubota et accessoires)	55 188,00\$ (avec taxes)
Pavages Maska inc. (rapiéçage).....	84 963,16\$ (avec taxes)
Pavages Maska inc. (réfection 2e Rang)	201 187,73\$ (avec taxes)

FACTURES DE PLUS DE 2 000\$ ET DONT L'ENSEMBLE DÉPASSE 25 000\$ DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE

H2O Innovation inc. (membranne-aqueduc)	31 225,63\$ (avec taxes)
Tetra Tech Qi inc. (ingénieur-aqueduc).....	28 136,94\$ (avec taxes)
ECC Environnement inc. (boues-eaux usées).....	29 005,58\$ (avec taxes)
Sylvestre & associés avocats s.e.n.c. (CRA)	26 890,41\$ (avec taxes)

AVANT DE PARTIR...

Les neuf années passées parmi vous ont fait naître en moi un fort sentiment d'appartenance à Sainte-Hélène-de-Bagot. Bien avant d'y travailler, des liens et des souvenirs existaient déjà. C'est pourquoi je me suis toujours sentie un peu comme chez moi à Sainte-Hélène-de-Bagot et c'est évident que même si je n'habite pas ici je vais y revenir.



... je vous offre ma page d'histoire

Ce qui m'a animé durant toutes ces années, c'était bien sûr d'assurer un service aux citoyens en matière d'urbanisme et de permis mais aussi de pouvoir contribuer d'une certaine manière à l'amélioration du milieu de vie afin qu'il soit harmonieux et de qualité.

Si je quitte ce travail et une équipe formidable, c'est surtout pour entreprendre une nouvelle carrière dans un tout autre domaine. J'ai démarré une entreprise et je passe de consultante en urbanisme à temps partiel à femmes d'affaires à temps plein.

Mon remplaçant, M. Raymond Lessard, prendra place après mon départ prévu le 18 décembre 2015 afin d'assurer la continuité.

Au plaisir de vous revoir,

Céline Labrecque

Déneigement



Bertrand Lapierre
Directeur des
travaux publics

Nous demandons la collaboration des résidents afin de faciliter le déneigement.

Neige

Il est **interdit** de souffler ou de pousser de la neige sur les trottoirs, dans les rues ou dans les fossés. **Vous devez garder la neige sur vos propriétés.**

Matières résiduelles

Nous constatons que certains résidents mettent leurs bacs sur le trottoir ou dans la rue, cela nuit considérablement au déneigement.

Les bacs d'ordure, de recyclage et de compostage doivent être mis à la limite de votre terrain à un mètre du trottoir, de la courbe de béton ou de l'asphalte, selon le cas.

Votre collaboration est appréciée!

Stationnement dans les rues la nuit



Un rappel pour vous éviter des frais

Selon l'article 6 du règlement RM330 adopté le 4 décembre 2001 :

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0h00 (minuit) et 07h00 du 1er novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité. **La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25 et 26 et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier.**

Merci de votre collaboration

Fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour les vacances de Noël du **21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016 inclusivement**. Nous serons de retour lundi le 4 janvier 2016.

La Guignolée 2015



Les bénévoles de la Guignolée passeront ramasser vos denrées **le samedi 5 décembre et le dimanche 6 décembre.**

Pour ceux et celles qui voudraient faire la demande d'un panier de Noël, communiquez avec le secrétariat de la paroisse au 450 791-2480 ou présentez-vous à la sacristie les vendredis matin entre 9h et 12h.

Merci à tous les bénévoles de votre engagement et de votre fidélité !

RAPPEL - Fermeture des écocentres le 29 novembre

Les écocentres fermeront leurs portes **dimanche le 29 novembre** prochain à moins que la température ne force une fermeture prématurée.

Pour plus d'information, téléphonez à la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site Internet au www.regiedesdechets.qc.ca/services/ecocentres/.

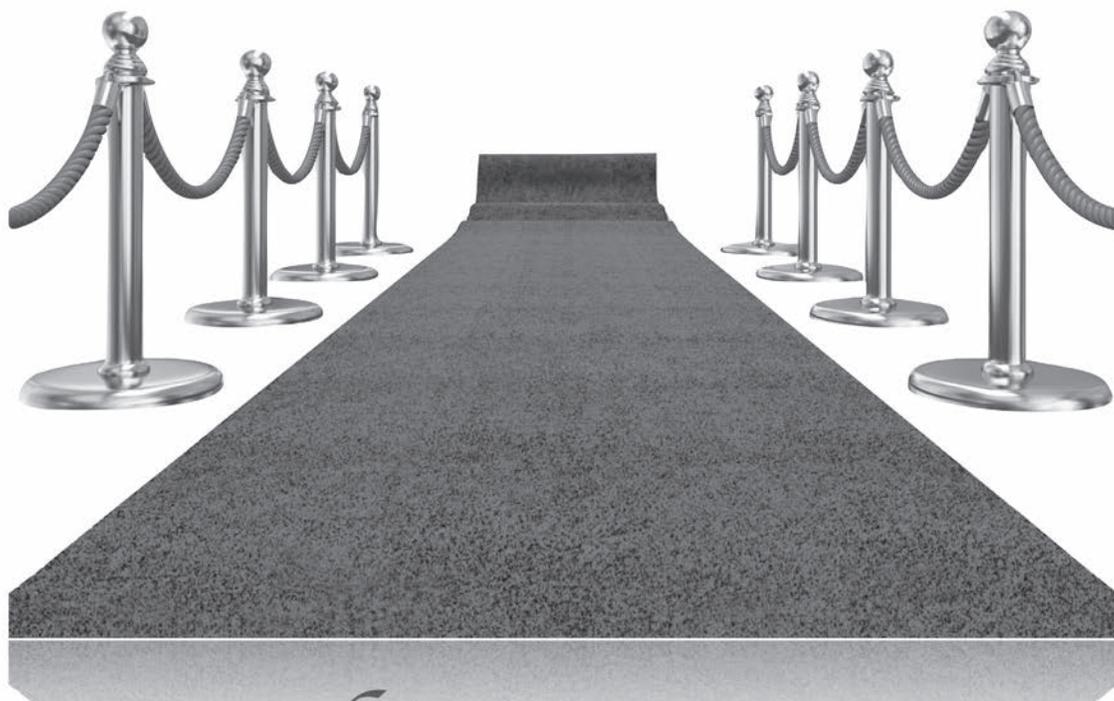
Public-Sac et Calendrier des collectes 2016



ATTENTION! Le calendrier des collectes 2016 se retrouvera dans votre Publi-Sac le **1^{er} ou le 2 décembre** prochain. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com sous l'onglet Services municipaux / Régie des déchets / Communiqués.

Loisirs en mouvement...

Soirée Casino Tapis rouge



*13 février 2016
Sainte-Hélène-de-Bagot*

DE PLUS AMPLES INFORMATIONS



VOUS SERONT TRANSMISES BIENTÔT

loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

LA SEMAINE DE RELÂCHE 2016

ON RELÂCHE... À SUIVRE...

DU 29 FÉVRIER AU 4 MARS 2016
5 À 12 ANS



COMITÉ DES LOISIRS Ste-Hélène
379, 7e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, (Québec) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2455, poste 231
Courriel : loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Offre d'emploi

POSTE : Animateur (trice) - Semaine de relâche 2016
Temps plein - temps partiel du 29 février au 4 mars 2016 inclusivement

Définition

Le poste consiste à prendre en charge un groupe d'enfants âgés entre 5 et 12 ans pendant la semaine de relâche 2016. Selon les inscriptions, certains postes seront à temps plein et d'autres à temps partiel.

Horaire

Une journée typique :

Service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h 15
Camp de jour en continu de 9 h à 16 h
Sorties éducatives prévues

Responsabilités

- Assurer le leadership et la supervision de son groupe;
- Assurer l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique;
- Assurer une surveillance lors des sorties extérieures;
- Assurer une surveillance au service de garde et aux heures de camp de jour.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Posséder de l'expérience et des compétences en animation de camp de jour auprès d'enfants de 5 à 12 ans;
- Avoir un bon esprit d'équipe, du dynamisme et un bon sens de l'organisation;
- Être mature, responsable et ponctuel;
- Participer à deux rencontres préparatoires dont celle du dimanche 17 janvier 2016 de 9 h à 12 h.

Conditions salariales

- Selon expérience

Commentaires

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou par la poste avant le vendredi 1^{er} janvier 2016. (Voir les coordonnées au haut de cette page.)

Responsable

Jézabelle Legendre

Retour sur l'Halloween 2015

Nous aimerions remercier la belle et généreuse participation des citoyennes, des citoyens et des nombreuses entreprises telles que La Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay, la Cantine Chez Méli et le Marché Richelieu. De plus, nous remercions notre Service incendie, la Ronde enfantine, le Comité des loisirs et bien entendu la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot d'avoir pris le temps d'offrir des bonbons au courant de la soirée. Des centaines d'enfants ont pu marcher et collecter des bonbons dans une ambiance vraiment agréable. Nous vous remercions également de votre vigilance et de votre conduite sécuritaire. Aucun incident n'a été remarqué. À l'année prochaine!



Joueurs et joueuses de TENNIS RAPPEL

Il est important de retourner dès maintenant la clé de tennis. Prenez note que si votre clé est remise au bureau municipal **avant le vendredi 4 décembre**, un montant de 10\$ vous sera remis (379, 7e avenue entre 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30).



Je garde la forme Nouvelle session en janvier 2016

Ce cours de groupe est offert par une kinésiologue. Le cours vous propose plusieurs ateliers, (45 secondes à 1 minute) qui vous permet de développer et/ou de garder vos capacités physiques. La session débutera le 13 janvier et se terminera le 6 avril.

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Je garde la forme	Mercredi 8h30-9h20	60 ans et +	Souliers, vêtements de sport	Entraînement et musculaire adapté à ce groupe d'âge et supervisé	105.00 \$

Endroit : OTJ (425, 6e Avenue)

Inscription : Veuillez communiquer avec Anabel Ménard au 450-261-6104 ou par courriel à l'adresse suivante : anabelmenard@hotmail.com

*** Aussi disponible :** Ayez votre entraîneur privé à la maison





ATELIER DE LECTURE

JE LIS AVEC BENNY



Présentation de l'activité

L'enfant est amené à faire la lecture d'un livre à Benny, le chien. Cette lecture sera adaptée aux difficultés et au niveau de l'enfant. L'activité sera supervisée par l'intervenante en zoothérapie ainsi que par l'enseignante en adaptation scolaire et sociale.

Nous tenons à ce que l'enfant développe avant tout son intérêt pour la lecture à travers des activités ludiques, stimulantes et semi-dirigées. Nous voulons que l'activité reste un moment positif et agréable pour l'enfant.

Au cours des séances, l'enfant sera également amené à créer son propre livre en lien avec ce qu'il vit à travers cette activité.

Objectif général

- Développer le goût de la lecture chez l'enfant.

Objectifs spécifiques

- Améliorer la fluidité de la lecture.
- Améliorer la compréhension du texte lu.

Pour les enfants de
2^e et 3^e année du
primaire.

Une activité sur
mesure pour les
enfants :

- ayant acquis une légère habileté en lecture
- qui présentent certaines difficultés en lecture
- qui ont un intérêt envers le chien.

INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES :

- Groupe de 4 à 6 enfants.
- Les mercredis, de 18 à 19 h 30, début session le 13 janvier 2016.
- Durée : 8 semaines
- Coût : 160 \$



ATELIER OFFERT AU :
Centre des loisirs OTJ
425, 6^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot

Pour **INFORMATION ET
INSCRIPTION**

BARBARA
Tél. : (450) 518-0803



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 3 novembre 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Hélène Dufault et messieurs Réjean Rajotte, Michel Brouillard, Stéphan Hébert et André Lévesque formant le quorum.

ÉTAIT ABSENTE : Madame Louise Forest

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 236-11-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN Y AJOUTANT :

- 6.15 Remboursement d'une dépense de la part du maire
- 6.16 Démission conseillère numéro 1 – Louise Forest
- 6.17 Avis de vacance – poste de conseiller #1
- 6.18 Élections partielles – 14 février 2016
- 6.19 Renouvellement d'adhésion 2016 - FQM
- 6.20 Contrat de location d'infrastructures municipales
- 6.21 Fleurons 2016 – inscription à la soirée de remise de Fleurons
- 7.3 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la sécurité publique
- 7.4 Embauche et nomination au service incendie - Éric Fredette
- 11.4 Demande recommandation des loisirs
- 11.5 Achat – réfrigérateur commercial pour la cuisine du centre communautaire

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 237-11-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée

par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2015.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

- Dépôt d'une résolution du conseil d'établissement de l'école Plein-Soleil afin d'avoir un ou une brigadière à l'intersection de la rue Principale et de la 5e Avenue.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- MAMOT – proportion médiane 2016
- Réseau biblio coût annuel 2016
- Résultat 2015 des Fleurons du Québec

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 238-11-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 28 octobre 2015.

Comptes pour approbation :	89 144,24\$
Salaires :	54 738,53\$
Comptes à payer :	38 922,06\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 28 octobre 2015, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

Prévention des incendies – préventionniste indépendant ou service de la MRC.

6.3 ADJUDICATION – CONTRAT DE SERVICE D'ARCHITECTURE POUR LE

FUTUR BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 239-11-2015

Considérant la résolution 187-09-2015

Considérant la résolution 188-09-2015

Considérant l'appel d'offres lancée par invitation le 24 septembre 2015 pour les services d'architecture en lien avec le futur bureau municipal;

Considérant que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions suivant le processus d'appel d'offres par invitation;

Considérant les recommandations du comité de sélection;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'annuler ledit appel d'offres.

6.4 ACHAT DE BACS ROULANTS 2016

Résolution numéro 240-11-2015

Considérant que la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

Considérant que les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

Considérant que, pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

Considérant que la Régie a fixé au 11 décembre 2015 la date limite à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

Considérant que l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

Considérant que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

Considérant que les articles 621 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) et 468.52 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par

André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

Bacs verts (Matières recyclables)	Bacs aérés bruns (Matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)	
		240 litres	240 litres
360 litres	240 litres	240 litres	240 litres
12	12	0	0

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulés par injection;

Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;

Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;

Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;

Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant (inscrire une seule adresse par municipalité).

D'autoriser le maire et le directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

6.5 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro 241-11-2015

Considérant la communication du 22 octobre 2015 de la part du courtier d'assurance de la Municipalité (Renouvellement – Mutuelle des Municipalités du Québec, Police # MMQP-03-054095);

Considérant les prévisions du renouvellement 2016-2017 (1er janvier);

Considérant que le document est conforme à quelques modifications apportées de la part de la municipalité dont l'emplacement numéro 10, devrait être assuré seulement pour un montant de 10 000,00\$;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à signer les documents et à les transmettre au courtier Chapdelaine assurance et services financiers

inc.

6.6 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PRIORITÉS D' ACTIONS 2015-2016

Résolution numéro 242-11-2015

Considérant la consultation auprès des municipalités par la Sûreté du Québec (SQ) afin d'identifier les priorités d'actions du service de police pour 2016-2017;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, que les priorités d'actions 2016-2017 pour la municipalité soient :

- Priorité #1 : opération Radar ciblé
- Priorité #2 : opération Intersection
- Priorité #3 : patrouille et présence active dans les lieux publics prédéfinis
- Priorité #4 : opération Décibel

6.7 TECQ 2014-2018

Résolution numéro 243-11-2015

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans

une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

(Prendre note que cette résolution abroge la résolution #212-10-2015)

6.8 ASSURANCES - RONDE ENFANTINE 2015-2016

Résolution numéro 244-11-2015

Considérant la résolution 152-07-2015;

Considérant que le service donné par la Ronde Enfantine est un service en demande dans la municipalité;

Considérant que la Ronde Enfantine n'avait pas prévu d'assurances responsabilité;

Considérant le coût de l'assurance responsabilité;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de payer 50% de la facture des assurances responsabilité de la Ronde Enfantine pour l'année 2015-2016. Donc la municipalité déboursa 150,00\$ plus taxes.

6.9 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ – PÉRIODE DES FÊTES 2015-2016

Résolution numéro 245-11-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, que le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2015 au 1er janvier 2016 inclusivement.

6.10 DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

La directrice générale dépose l'état des dépenses/budget 2015 en date du 29 octobre 2015 en prévision de la rencontre budgétaire pour l'année à venir.

6.11 RAPPORT DU MAIRE ET DISTRIBUTION

Résolution numéro 246-11-2015

Considérant que le maire, Yves Petit, fait son rapport annuel conformément à la Loi (article 955 du Code Municipal du Québec);

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, que le rapport du maire soit publié dans le journal Le Bagotier et sur le site internet de la municipalité.

6.12 DROIT DE PASSAGE - CLUB DE MOTONEIGE ASAN INC.

Résolution numéro 247-11-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de permettre au Club de motoneige Asan inc. de circuler (saison 2015-2016) sur un sentier qui traverse : le 2e Rang, la 4e Avenue, la rue Principale et le rang Saint-Augustin et que la signalisation nécessaire soit installée.

Le conseil veut porter à l'attention du Club de motoneige Asan qu'il serait important d'aviser annuellement les propriétaires chez lesquels ils circulent.

6.13 6.13 FACTURE TETRA TECH - AQUEDUC

Résolution numéro 248-11-2015

Considérant le suivi de modifications à l'aqueduc;

Considérant le rapport au MDDELCC (Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques);

Considérant l'attestation de conformité;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de payer la facture #15301727 de Tetra Tech au coût de 2 817,50\$ avant taxes.

6.14 INCENDIE – DISCUSSION AVEC D'AUTRES SERVICES INCENDIE

Résolution numéro 249-11-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à entrer en communication et à organiser une rencontre avec différents services incendie afin de discuter de l'orientation de leur propre service incendie.

6.15 REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE DE LA PART DU MAIRE

Résolution numéro 250-11-2015

Considérant les résolutions 201-09-2015 et 232-10-2015;

Considérant que le conseil avait donné comme mandat au maire de négocier une servitude avec le propriétaire du 341, 5e Avenue;

Considérant que les négociations avec le propriétaire du 341, 5e Avenue ont engagé des frais supplémentaires à la municipalité sans que le maire ait eu l'autorisation du conseil;

Considérant que le maire s'engage à rembourser la somme afin de corriger son erreur;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter le remboursement de la somme de la part du maire et d'encaisser les chèques. De plus, après encaissement des chèques, le dossier sera clos et aucun frais ou dépense n'aura été chargée aux contribuables.

6.16 DÉMISSION CONSEILLÈRE NUMÉRO 1 – LOUISE FOREST

Dépôt officiel de la lettre de démission de la conseillère #1, madame Louise Forest.

6.17 AVIS DE VACANCE – POSTE DE CONSEILLER #1

Avis est donné, conformément à l'article 333 de la LERM, aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller #1, suite à la démission de la conseillère madame Louise Forest. Une procédure d'élection partielle sera entreprise par la présidente d'élection, madame Véronique Piché.

6.18 ÉLECTION PARTIELLE – 14 FÉVRIER 2016

Suite à l'avis de vacance, la présidente d'élection, madame Véronique Piché mentionne qu'une élection partielle aura lieu le dimanche 14 février 2016. (article 339 de la LERM)

De plus amples informations vous seront données via le journal municipal, sur les deux tableaux d'affichage dans la municipalité (un au parvis de l'église et un au bureau municipal), via le site internet de la municipalité (www.sainte-helenedebagot.com) et probablement dans un bulletin d'informations spéciales que vous recevrez par la poste.

6.19 RENOUELEMENT D'ADHÉSION 2016 - FQM

Résolution numéro 251-11-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) pour l'année 2016 au montant de 1 670,68\$ avant taxes.

6.20 CONTRAT DE LOCATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Dépôt d'un nouveau contrat de location pour les infrastructures municipales aux membres du conseil, afin qu'ils puissent l'étudier et par la

suite, le rendre officiel par résolution dans une séance ultérieure.

6.21 FLEURONS 2016 – INSCRIPTION À LA SOIRÉE DE REMISE DE FLEURONS

Résolution numéro 252-11-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire madame Louise Forest à la soirée de remise de Fleurons au coût de 160,00\$ avant taxes.

6.22 APPEL D'OFFRES D'ARCHITECTE POUR MISE AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT DE L'IMMEUBLE AU 670, RUE PRINCIPALE – FUTUR BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 253-11-2015

Considérant la résolution 94-04-2015;

Considérant la résolution 239-11-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, de lancer un appel d'offres par le biais du site internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) afin de retenir les services d'une firme d'architectes pour obtenir entre autres, un plan complet d'architecture, pour l'agrandissement et la mise aux normes de l'immeuble au 670, rue Principale, afin d'y aménager le futur bureau municipal tout en gardant l'espace locatif au 2e étage de cet immeuble.

La Municipalité tient à définir de façon claire et précise la définition de « plan complet ».

PLAN COMPLET : Tous les éléments constitutifs tels que la ventilation, l'électricité, la tuyauterie, l'architecture, l'ingénierie, etc., en lien avec l'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes de l'immeuble au 670, rue Principale pour accueillir le futur bureau municipal au 670, rue Principale à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Plus précisément, le plan complet permettra à la Municipalité de partir en appel d'offres de construction.

La conseillère numéro 6, madame Hélène Dufault, tient à mentionner qu'elle est toujours en désaccord avec ce projet.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

Dépôt du rapport du service incendie pour le mois d'octobre 2015.

7.2 ACHAT(S) DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 254-11-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité,

de permettre les achats suivants :

- 7 uniformes de pompier (150\$ l'unité)
1 050,00\$ (avant taxes)
- 1 gaffe à crochet de 6'
85,00\$ (avant taxes)
- plaque protectrice sur le véhicule 245
300,00\$ (avant taxes)

7.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution numéro 255-11-2015 *Résolution numéro 256-11-2015*

Considérant que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot prévoit la formation d'un pompier au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Maskoutains en conformité avec l'article 6 du Programme.

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par

Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

7.4 ACHAT(S) DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 256-11-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'embauche et la nomination à titre de directeur adjoint d'Éric Fredette au service incendie de la Municipalité.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 RAPPORT DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le directeur des travaux publics fait rapport des services publics.

8.2 ACHAT(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Point annulé.

8.3 ENTÉRINER ACHAT – PULVÉRISÉ DU MTQ

Résolution numéro 257-11-2015

Considérant que le Ministère des Transport du Québec (MTQ) vendait du pulvérisé venant de l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Hélène-de-Bagot;

Considérant le prix du MTQ de 4,50\$ la tonne livrée;

Considérant de futurs projets au sein de la Municipal pouvant nécessiter du pulvérisé;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat pour 5 000,00\$ avant taxes de pulvérisé auprès du MTQ.

8.4 INSPECTION PLATEFORME ÉLÉVATRICE - CSST

Résolution numéro 258-11-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de faire inspecter la plateforme élévatrice par la compagnie Ciseau Lift au coût de 300,00\$ avant taxes.

8.5 ENTÉRINER ACHAT URGENT – PNEUS POUR LE SIX ROUES

Résolution numéro 259-11-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité,

d'entériner l'achat urgent de deux (2) pneus sur le camion six roues des travaux publics. L'achat a été fait à la compagnie Courtemanche et frère au coût de 711,25\$ avant taxes.

8.6 ACHAT – LAME À BLOC POUR LES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Résolution numéro 260-11-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'achat de deux lames à bloc pour les équipements de déneigement au coût de 1180,00\$ avant taxes chez Robitaille équipement inc.

8.7 RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT EN EAU POTABLE - MARC DUROCHER

Résolution numéro 261-11-2015

Considérant le renouvellement de certificat en eau potable de Marc Durocher (employé aux travaux publics à l'aqueduc);

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'acquitter les frais de 111,00\$ pour le renouvellement de certificat en eau potable pour l'employé Marc Durocher.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Aucun rapport.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 SERVITUDE – 341, 5E AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Résolution numéro 262-11-2015

Considérant la résolution 201-09-2015;

Considérant que les travaux en question empiétaient sur la propriété du 341, 5e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la direction générale à signer tous documents en lien avec la servitude au 341, 5e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

10.2 ANNULATION RÉSOLUTION 231-10-2015

Résolution numéro 263-11-2015

Considérant l'envergure du projet (Pacte Rural - Piste cyclable);

Considérant la date finale de dépôt de la demande au Pacte Rural;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard il est résolu, à l'unanimité, d'annuler la résolution 231-10-2015 et de

prévoir un projet plus complet pour le printemps 2016.

10.3 DEMANDE À LA CPTAQ – MADAME CHANTAL GIRARD

Résolution numéro 264-11-2015

Considérant une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) soumise par Mme Chantale Girard, propriétaire des lots 1 957 517 et 1 957 523, dans le but d'utiliser une partie du lot 1 957 517 d'une superficie de 1 406,5 mètres carrés à des fins résidentielles complémentaires à l'aire de droits acquis associés à la maison actuelle au 261 – 3e Rang;

Considérant que le lot 1 957 517 d'une superficie de 5000 mètres carrés est vacant suite à l'incendie de la maison qui y était érigée et qui n'a jamais été reconstruite faisant en sorte que le droit acquis résidentiel s'est éteint puisque l'usage résidentiel a été interrompu durant un délai supérieur à un an suite à l'incendie;

Considérant que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire de la MRC des Maskoutains;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ présentée par Mme Chantale Girard pour permettre l'utilisation à des fins résidentielles complémentaires à l'aire de droits acquis une superficie de 1406,5 mètres carrés

sur une partie du lot 1 957 517 du Cadastre du Québec.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

11.2 DEMANDE – ÉCOLE PLEIN-SOLEIL

Résolution numéro 265-11-2015

Considérant la demande reçue par l'école;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de laisser à titre gratuit la location du gymnase jusqu'à 19h00 pour la ligue de basketball inter école pour les dates suivantes :

- 19 novembre 2015
- 27 janvier 2016
- 28 janvier 2016
- 8 mars 2016
- 10 mars 2016

11.3 ENTÉRINER DEMANDE – SERVICE DE GARDE ÉCOLE PLEIN-SOLEIL ET L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Résolution numéro 266-11-2015

Considérant la demande reçue du service de garde de l'école Plein-Soleil et de l'O.P.P.;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner la demande du service de garde de l'école et de l'O.P.P. afin d'avoir à titre gratuit la location du gymnase le 30 octobre 2015 entre 19h00 et 23h00 pour une soirée dansante auprès des jeunes.

11.4 DEMANDE RECOMMANDATION DES LOISIRS

Dépôt de recommandations pour 2016 de la part du Comité des loisirs.

11.5 ACHAT – RÉFRIGÉRATEUR COMMERCIAL POUR LA CUISINE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Résolution numéro 267-11-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le conseiller Michel Brouillard à magasiner un réfrigérateur commercial pour la cuisine du centre communautaire pour un montant maximum avec livraison de 2 000,00\$ avant taxes.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 235-10-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h55.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LAFORCE MÉCANIQUE
450-381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE
EN RÉPARATION AUTOMOBILE 1 ATELIER DE MÉCANIQUE

Disponible
Traitement pour **Aquapel**
Pare-brise

MÉCANIQUE GÉNÉRALE <small>(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)</small>	HORAIRE HABITUEL LUNDI AU VENDREDI 7H30 À 17H30
CHANGEMENT D'HUILE	
TÉMOIN D'ANOMALIE <small>(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)</small>	
AIR CLIMATISÉ	
VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS	
GONFLAGE DES PNEUS À L'AZOTE	
ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES	
PETITE SOUDURE (MIG)	
VOITURE DE COURTOISIE	

844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
DANS LE PARC INDUSTRIEL
TEL 450-381-AUTO (2886)

Nos professionnels



**École de Coiffure
Top Beauté
Drummondville**

Cours Pese d'ongle 595\$
Cours Maquillage 595\$
Cours de Cils 750\$
Cours de Rallonge de Cheveux 850\$
Session Coiffure: Jour-Privé-Samedi

819.850.4943
www.ecoledecoiffuretopbeaute Drummondville.com



Plomberie WC inc.
Plomberie de service et rénovations....

450-791-0252

William Charpentier
Plombier

305, Henri-Paul-Forest
Ste-Hélène de Bagot (QC) J0H 1M0
plomberiewc@hotmail.com

AFFILIÉ À :

SSQauto
Cabinet de services financiers

Marc-André Jacques
Agent en assurance de
dommages des particuliers

Téléphone: 450 355-0188
1 844 886-2726

Marc-Andre.Jacques@ssqauto.com
AssuranceMAJacques.com

150, rue Girouard
Sainte-Madeleine (Québec)
J0H 1S0



ALTO
communication
TELUS
Centre de
formation
TELUS



Votre entreprise est UNIQUE :
NOS SOLUTIONS DOIVENT L'ÊTRE TOUT AUTANT

- ◆ SERVICE AUX ENTREPRISES RAPIDE
- ◆ BONS DE TRAVAIL MOBILES
- ◆ PAIEMENT MOBILE AVEC TELEPHONE INTELLIGENT ET TABLETTE
- ◆ SURVEILLANCE À DISTANCE ET EN DIRECT
- ◆ REPÉRAGE DE VÉHICULES PAR GPS ET RÉPARTITION

Audrey Roy
Directrice des comptes Affaires et Corporatifs 819-475-3928
aroy@altocommunication.com

400 Boul. St-Joseph, suite 2, Drummondville, Qc, J2C 2A8
www.altocommunication.com

Raymond Cartier
R.C. enr.



450 223.9588

raymondcartier@hotmail.com

Pour vos besoins en imprimerie et objets promotionnels,
communiquiez avec moi.

**Raymond Chabot
Grant Thornton** | L'instinct de la croissance

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 334-1499
marion.patrick@rctg.com

Raymond Chabot Grant Thornton
SÉNÉCAL
Bureaux 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Membre de Grant Thornton International Ltd
Associé de Sainte-Hélène-de-Bagot

Tél. : 819 477-7977
Téloc. : 819 477-7799
www.rctg.com



Pierre-Yves Martin ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

SYLVESTRE & ASSOCIÉS AVOCATS S.E.N.C.

Me Marlyse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: mdub@avocatsylvestre.ca

DF COFFRAGES INC.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUTS GENRES :
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

R.R.D. #8757 910-04
775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0
TÉL. 450.888.1313

**FERME
Le
Champ
Plein
Blauvillière**

Daniel Beaucauge et Carole Lenoir, propriétaires
325, 3e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H1M0
Tel.: 450 791-2055 (amde) Cell.: 450 888-3143

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

**GÉRARD DION
& FILS
INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

**PAYSAGEMENT
Lapierre**

Patrick Lapierre
Tél.: 450 791 2765
Cell.: 450 278 2765
624, 21 rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation d'aménagement
- Terrassement
- Muret
- Déneigement paysager
- Plantation

Pour vendre... ou acheter!

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML
AGENCE IMMOBILIÈRE

100
ANS
DEPUIS 1913

*Vos complices
immobiliers!*

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER • www.israelussier.com
450 230-4688

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com
450 230-6667

protection ROYALE
MEMBRE DU C.A.I.M.

Relais Routier Polif Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)

T. 450 791-2771
F. 450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AIQ ACCESSOIRES
AUTOMOBILES
DU QUÉBEC inc.

Stéphane Hébert Président
Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél. 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
aaiq@sogetel.net

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220

MBL

Marcel Boisvert Ltée
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

www.marcolboisvert.com

Sylvain Jolicoeur

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Ent.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

TRANSPORT
Small
LAFLEUR

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
Cell. : 450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthette snc.
Agent Ultramar
Produits pétroliers

450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
277, Sixième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

Irrigation
Marcel Girard
et fils inc. Efficacité & Expérience
DEPUIS 1987

Henrico : 450.278.2485
Cell. Guy : 450.278.2432
Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
Ste-Hélène Qc J0H 1M0

Ordre des
Denturologistes
du Québec

Notre denturologiste
Jean-François Perreault d.d.

Confection et réparation de
prothèses dentaires

Tél. : (819) 816-6778
Email : denturoperreault@gmail.com

646 rue Jacques
St-Eugène-de-Granham (Qc)
J0C 1J0 (derrière Home Hardware)

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot



Ouvert sur réservation

La Coop

Sainte-Hélène



Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télééc. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Engène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Engène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@xplornet.ca

Vapoteur

Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval

Lundi au Vendredi de 11h à 17h
450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com

Centre de Rénovation A.L. Inc. Vitrerie Maskoutaine Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous

Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0



www.coopauxptssoins.com
450 771-0605



ainés



proches aidants



être deux



Nouveau
jeunes familles

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

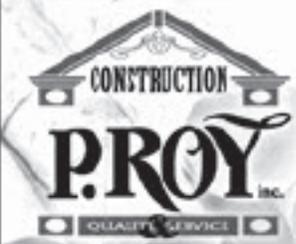
LAFORCE MÉCANIQUE

844, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
450 381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE

EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE





Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclima
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de
 planchers préfabriqués

RBQ: 8348-4337-09

865, Paul-Lussier Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

**ALAIN CASAVANT
 TIRAGE DE JOINTS INC.**
NBC 1 5417-9110-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0
Tél. : 819 396-2672
Cell. : 514 208-6848



L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (REBATTOR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cité Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

MARCHE RICHELIEU

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

DEGRANDPRÉ 

Puits artésiens
 Puits + Pompes + Traitement d'eau



Drummondville : 819 472-3266
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com 800-835-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3W9



**ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC**

Bureau de circonscription
 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
 Télécopieur : 450 546-5794
 Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne
 Député de Johnson



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- ▲ Pelle
- ▲ Boureur (Bulldozer)
- ▲ Rouleau compacteur
- ▲ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
 Tél. : (450) 791-2154

**ÉBÉNISTERIE
 Sainte-Hélène:**

**RÉSIDENTIEL
 & COMMERCIAL**

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Réparation, décapage et finition

Clement Lapierre
PROFESSEUR

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



**Étude notariale
 Isabelle Chabot inc.**

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notaria.net www.isabellechabot.com



337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • 450-791-2476

La Semaine de la Coopération 2015 fait des heureux !

Parmi tous les participants à notre Concours qui s'est déroulé dans nos 2 centres de services lors de la Semaine de la Coopération, nous avons procédé au tirage de 9 magnifiques prix dont voici les gagnants :



M. Rosaire Mathieu, accompagné de M^{me} Lorraine Lanoie



M^{me} France Vachon, accompagnée de M^{me} Lorraine Lanoie



M. Alain Daviau, accompagné de M^{me} France Lapiere



M^{me} Marie-Anne Larocque-Gaudette, accompagnée de M^{me} France Lapiere



M^{me} Gabrielle Lacharité, accompagnée de M^{me} Lorraine Lanoie



M. Jacques Rajotte, accompagné de M^{me} Vicky Gauthier



M. Léo St-Cyr, accompagné de M^{me} Nancy Jutras se mérite un certificat-cadeau de 50\$ gracieuseté du Marché Richelieu



M^{me} Marguerite Benoît Larocque, accompagnée de M^{me} France Lapiere



M^{me} Sylvie Fafard, accompagnée de M^{me} Nancy Jutras

NOUS SOMMES
NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION